



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### emplois jeunes

Question écrite n° 28271

#### Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en oeuvre des emplois jeunes décidée par le Gouvernement, et sur la parution d'un hebdomadaire qui titrait récemment : « Emplois jeunes : la bombe à retardement ». Alors que l'objectif gouvernemental est de créer jusqu'à 350 000 emplois jeunes dans le secteur public, ces mesures semblent pourtant se heurter déjà à des perspectives bien sombres puisqu'elles coûteraient près de 40 milliards de francs par an pour l'Etat et qu'elles ne garantiraient nullement l'avenir des jeunes à la sortie du dispositif. Par ailleurs, dans certains secteurs, on peut constater la disparition de nombreux emplois dans les petites entreprises, qui ont du mal à faire face à la concurrence de ces jeunes embauchés à moindre coût. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour remédier à ce bilan et si elle entend poursuivre cette politique pour atteindre les 700 000 emplois jeunes dans les secteurs public et privé.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lamy](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28271

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 avril 1999, page 2158